

Master mention Information, Communication parcours-type Administration et Gestion de la Communication (AGCom)

Information, communication



Niveau d'étude
visé
BAC +5



Diplôme
Master (LMD)



Domaine(s)
d'étude
Communication
et publicité
dans les
organisations,
Gestion de
l'information -
Documentation



Accessible en
Formation
initiale,
Formation
continue,
Formation en
alternance, VAE



Établissements
Université
Toulouse
Capitole

Présentation

[Code RNCP : 31496](#)

La mention Information, Communication est co-accréditée par l'Université Toulouse Capitole et par [l'Université Toulouse 3 Paul Sabatier](#). Elle comporte 4 parcours en 2ème année : Communication et administration des activités culturelles (UT Capitole), Administration et gestion de la communication (UT Capitole), [Communication et culture numérique](#) (UT3), [Communication et territoires](#) (UT3).

Les candidats au master, quel que soit le parcours choisi, doivent candidater après leur L3 auprès de l'Université Toulouse Capitole. La formation de Master 1ère année est dispensée sur le site de l'Université de Toulouse Capitole. Elle est commune aux 4 parcours à l'exception de quelques heures optionnelles propres à chaque parcours.

Spécificités

Historiquement, le master 2ème année parcours Administration et gestion de la communication est le premier

master 2 en infocom dans la région, il vient de fêter ses 25 ans ! Cela lui confère un réseau d'anciens et un vivier d'entreprises partenaires sur une longue durée qui sont un des marqueurs de ce parcours. **Pour en savoir plus :** <https://www.masteragcom.org/>

Alternance : le M2 peut être suivi en [alternance](#) (contrat de professionnalisation ou contrat d'apprentissage). Pour plus d'information : alternance.fcv2a@ut-capitole.fr

Le [stage](#) est fortement recommandé mais facultatif en 1er année de Master (il sera obligatoire en deuxième année), il vous permet de vous confronter avec la réalité du monde professionnel et de vous aider dans vos choix d'orientation. Il peut être commencé à la fin du semestre 2 (courant avril) et être long de 1 à plusieurs mois.

Le stage est obligatoire en 2ème année de master.

Il doit obligatoirement faire l'objet d'une convention de stage entre vous, l'établissement d'accueil et l'université (disponible sur l'ENT rubrique "Etudier"). Contacter le Bureau des stages de l'Université Toulouse Capitole.

Objectifs

L'objectif du master est de former des étudiants ayant une bonne connaissance des sciences humaines et sociales, des fondements et des questionnements théoriques et méthodologiques contemporains de l'information et de la communication ainsi que des secteurs professionnels de la communication, notamment à travers la maîtrise de savoirs théoriques et appliqués, de savoir-faire spécialisés et d'outils techniques, afin d'une part, de permettre aux meilleurs étudiants de poursuivre les études en « information-communication » sur le site toulousain, d'autre part, de faciliter leur insertion rapide dans la vie professionnelle et leur adaptation à l'évolution constante des métiers de la communication

Le parcours Administration et gestion de la communication (2ème année du master) est organisé et géré par l'Université Toulouse Capitole.

Il a pour objectif de former les cadres des entreprises de communication (audiovisuel, presse écrite, digital...) et des services de communication des grandes entreprises commerciales et de service, maîtrisant une connaissance générale des grandes problématiques de la communication en termes juridiques, économiques, techniques, de gestion et dotés d'une opérationnalité directe dans les différentes branches concernées (Digital, communication interne, communication externe, relations publiques, marketing et développement...).

Savoir-faire et compétences

Compétences générales communes à tous les parcours de la mention Information, Communication :

- Être capable de conceptualiser, de mettre en œuvre et de gérer des stratégies de communication ;
- Être capable de conceptualiser et de mettre en œuvre différentes formes de communication présentes dans toutes les organisations : communication interne en lien avec la gestion des ressources humaines, communication externe et événementielle, relations presses, marketing territorial ;
- Être capable de réaliser et de superviser la réalisation de différents supports et outils de communication et de les mettre en perspective dans l'analyse globale d'une stratégie de communication : écrits, audio-visuels, numérique, logiciel...

Pour plus d'informations, consultez la [fiche RNCP](#) (Répertoire National des Certifications Professionnelles) du master mention Information, Communication sur le site France Compétences.

Admission

Conditions d'admission

ACCES EN PREMIERE ANNEE DE MASTER :

L'admission en première année de master dépend des capacités d'accueil et est subordonnée à l'examen du dossier et éventuellement à un entretien pour les étudiants pré-sélectionnés.

Pour préparer vos candidatures en 1ère année de master, consultez :

- les [capacités d'accueil](#) sur notre site internet, - les [attendus et critères généraux d'examen des candidatures](#) (mention de licence conseillée, prérequis...) sur notre site internet, - les [taux de réussite en fin de master](#) sur notre site internet,
- la **plateforme nationale des masters** monmaster.gouv.fr/ **pour vous informer** (capacités d'accueil, attendus et critères généraux d'examen des candidatures, modalités de candidature...) **et candidater.**

ACCES EN DEUXIEME ANNEE DE MASTER :

Droit à poursuite d'études :

Pour les étudiants qui ont validé une première année (master 1) de l'un des masters de l'université Toulouse Capitole, l'accès en seconde année de master (master 2) est de droit dans l'un au moins des parcours de la même mention.

La poursuite d'études de la première à la seconde année de master s'effectue **de plein droit au sein du même parcours**, sous réserve de l'accomplissement des formalités de demande d'inscription (candidature sur le site de l'Université via le téléservice *eCandidatures*).

Dans le cas des formations de master offrant plusieurs parcours de master 2 au sein de la même mention, l'orientation des étudiants entre les différents parcours de master 2 tient compte, d'une part, du projet de chaque

étudiant, des acquis de sa formation initiale ou de ses compétences et, d'autre part, des caractéristiques des parcours. Les inscriptions sont prononcées par le Président de l'université dans la limite des capacités d'accueil, après avis d'une commission pédagogique dont il désigne les membres. Chaque étudiant se voit proposer une inscription dans l'un au moins des parcours de master de la mention au sein de laquelle il a validé son master 1.

Réorientation :

L'inscription d'un étudiant qui a validé son master 1 à l'université Toulouse Capitole et souhaite poursuivre sa formation dans une autre mention de master proposée par l'établissement est subordonnée à la vérification par le responsable de la formation dans laquelle l'inscription est demandée que les unités d'enseignement déjà acquises sont de nature à lui permettre de poursuivre sa formation en vue d'obtenir le master.

L'inscription d'un étudiant qui a validé un master 1, quelle que soit la mention, dans un établissement d'enseignement supérieur autre que l'Université Toulouse Capitole, est subordonnée à la vérification, par le responsable de la formation dans laquelle l'inscription est demandée, que les unités d'enseignement déjà acquises dans son établissement d'origine sont de nature à lui permettre de poursuivre sa formation en vue de l'obtention du diplôme de master.

Sur le téléservice *eCandidatures*, les étudiants classent par ordre de préférence les parcours de master 2 où ils demandent à s'inscrire.

Téléchargez :

- les [☞ capacités d'accueil et les modalités du droit à poursuite d'études](#) (constitution du dossier de candidature, liste des pièces à fournir, dépôt des candidatures sur le téléservice *e-Candidatures*...)
- les [☞ taux de réussite en fin de master](#)

Inscription

Le choix du parcours-type se fait dès la 1ère année, au moment de la candidature. Vous devez candidater uniquement sur le parcours correspondant à votre choix n°1 et compléter le questionnaire pour classer les 4 parcours selon vos voeux.

La commission d'admission se prononcera sur votre candidature pour votre voeu n°1 et pourra, le cas échéant, vous faire une proposition dans un autre parcours.

Candidater en 1ère année de master :

Toutes les informations en cliquant [☞ ICI](#)

Candidater en 2nde année de master :

[☞ Solliciter une admission](#)

[☞ Calendrier de dépôt des demandes d'admission via l'application eCandidatures](#)

Alternance : cette formation est accessible en alternance en 2 année de master. Si vous souhaitez suivre cette formation sous contrat d'alternance, cliquez [☞ ICI](#).

Et après...

Poursuite d'études

Insertion professionnelle

Chargé de communication, chargé de relations presse, community manager ; conseiller ou consultant en communication, chargé de communication externe, interne ; responsable des relations externes, internes, des relations ou des services de presse, chargé des publics.

En savoir plus :

L'OFIP (Observatoire des Formations et de l'Insertion Professionnelle) étudie la situation des anciens étudiants 30 mois après la diplomation, poursuite d'études, processus d'entrée sur le marché du travail, caractéristiques des emplois (secteurs, statuts, fonctions, professions, revenus, mobilité géographique...).

Retrouvez toutes les [☞ études](#) de l'OFIP sur les parcours d'études et l'insertion professionnelle des étudiants [☞ ICI](#).

Contact(s)

Autres contacts

Renseignements

Pôle Alternance (FCV2A) :

Manufacture des Tabacs - 21, allée de Brienne - Bâtiment Q

Adresse postale :

FCV2A - UT Capitole - 2 rue du doyen Gabriel Marty

31042 Toulouse cedex 9

Courriel : [✉ alternance.fcv2a@ut-capitole.fr](mailto:alternance.fcv2a@ut-capitole.fr)

Tél. : 05 61 12 87 14

Service Universitaire d'Information d'Orientation et d'Aide à l'Insertion Professionnelle (SUIO-IP) (Préfabriqués - Parking Arsenal)

2 rue du Doyen Gabriel Marty

31042 Toulouse Cedex 9

Courriel : [✉ suio-ip@ut-capitole.fr](mailto:suio-ip@ut-capitole.fr)

Tél : 05 61 63 37 28

Contact scolarité

Service Scolarité d'Administration et de Communication

ARSENAL, 1er étage, Bureau AR 117

2 rue du Doyen Gabriel Marty

31042 Toulouse Cedex 9

Courriel :

1ère année de master : [✉ scolaesm1ic@ut-capitole.fr](mailto:scolaesm1ic@ut-capitole.fr)

2ème année de master : [✉ scolaesm2ic@ut-capitole.fr](mailto:scolaesm2ic@ut-capitole.fr)

Tél : 05 61 63 35 38

Contact scolarité formation continue

Formation continue – FCV2A

Manufacture des Tabacs - 21, allée de Brienne - Bâtiment Q

Adresse postale :

FCV2A - UT Capitole - 2 rue du doyen Gabriel Marty

31042 Toulouse cedex 9

Véronique Lemozy

Courriel : [✉ veronique.lemozy@ut-capitole.fr](mailto:veronique.lemozy@ut-capitole.fr)

Tél : 05 61 12 86 49

Lieu(x)

 Toulouse

Infos pratiques

Programme

Organisation

L'action de formation en 1ère année se déroule sur une période de 12 mois et comporte un total de 267h d'enseignement et 89h de TD.

[📄 Téléchargez le SYLLABUS de chaque matière](#)

SEMESTRE 1 – 135h CM + 24h TD

Bloc : Usages avancés et spécialisés des outils numériques

UE 1 : Ecriture web – 9h CM + 6h TD

Bloc : Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés

UE 2 : Epistémologie de la communication – 18h CM

UE 3 : Théorie contemporaine de la communication : 18h CM

Bloc : Communication spécialisée pour le transfert des connaissances

UE 4 : Ateliers de communication – 18h TD

Bloc : Maîtriser les fondamentaux de la communication pour construire une stratégie

UE 5 : Stratégie des marques – 18h CM

Bloc : Inscrire une politique de communication dans un contexte sectoriel

UE 6 : Culture et communication – 18h CM

UE 7 : Communication politique – 18h CM

UE 8 : Communication publique – 18h CM

UE 9 : Médias et information – 18h CM

SEMESTRE 2 – 132h CM + 68h TD

Bloc : Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés

UE 10 : Méthodologie cours (annuel) – 12h TD

UE 11 : Regroupement méthodologique (annuel) – 4h TD

UE 12 : Ressources documentaires (annuel) – 6h TD

UE 13 : Mémoire (annuel)

Bloc : Appui à la transformation en contexte professionnel

UE 14 : Projet tuteuré – 9h CM

Bloc : Usages avancés et spécialisés des outils numériques

UE 15 : Pilotage de site web – 15h CM + 15h TD

Bloc : Communication spécialisée pour le transfert des connaissances

UE 16 : Communication des organisations – 30h CM

UE 17 : Sémiologie – 18h CM

UE 18 : Anglais (annuel) – 18h TD

UE 19 : Ateliers de communication – 6h CM + 6h TD

UE 20 : Communication des collectivités territoriales – 18h CM

Bloc : Inscrire une politique de communication dans un contexte sectoriel

UE 21 : Intelligence économique – 18h CM

UE 22 : Socio-économie des médias – 18h CM

UE 23 : Initiation à la communication et à la gestion de la communication – 4h TD

L'action de formation en 2ème année se déroule sur une période de 12 mois et comporte un total de :

- 412 h d'enseignement en formation initiale (FI) et continue (FC).
- 417h d'enseignement en alternance (FA).

 Téléchargez le **SYLLABUS** de chaque matière

SEMESTRE 3 – 250h CM + 33h TD (FI / FC / FA)

BLOC DE COMPETENCES TRANSVERSALES :

Bloc : Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés

UE 1 : Management de la communication

- Propriété intellectuelle – 12h CM
- Management et gestion financière de la communication – 16h CM
- Médias et communication – 20h CM
- Pratiques d'internet dans les organisations – 12h CM

Bloc : Usages avancés et spécialisés des outils numériques

UE : Ateliers + rencontres professionnelles – 27h TD

UE : Ateliers d'insertion professionnelle – 6h TD

Bloc : Compétences disciplinaires : mise à niveau

UE : Théorie de la communication – 10h TD

BLOC DE COMPETENCES DE SPECIALITE

Bloc : Comprendre et être acteur des différents secteurs de la communication

UE 2 : Champs professionnels de la communication

- Communication publicitaire – 12h CM
- Communication culturelle et diplomatie d'influence – 24h CM
- Communication d'entreprise – 16h CM
- Relations publiques – 12h CM

Bloc : Gestion de la communication

UE 3 : Gestion opérationnelle de la communication

- Médias planning – 8h CM
- Techniques de Brand content – 20h CM
- Communication de crise – 12h CM
- L'agence de communication – 16h CM

Bloc : Expertise en stratégie de communication

UE 4 : Outils et expertises en communication

- Sémiologie opérationnelle de l'image – 12h CM
- Search et réseaux sociaux – 16h CM
- Mesure d'audience digitale – 12h CM
- Communication événementielle, sponsoring et mécénat – 20h CM

SEMESTRE 4– 122h (FI / FC / FA) + 7h TD (FI / FC) + 12h TD (FA) + projet stage ou mission entreprise

Bloc : Communication spécialisée pour le transfert des connaissances

UE 5 (formation initiale / formation continue) : Projet tuteuré – 15h TD

UE 5 (formation en alternance) : Projet professionnel appliqué (PPA)

Bloc : Appui à la transformation en contexte professionnel

UE 6 : Approfondissement sectoriel en communication digitale

- Production de contenu web – 60h TD
- Conduite de projet – 12h TD
- Référencement /SEO – 20h TD
- Mesure d'audience – 12h TD
- Droit de l'internet – 18h TD

UE 7 :

*** FORMATION INITIALE / CONTINUE *** :

1 voie au choix :

- * Voie professionnelle : stage professionnel (4 mois minimum)
- * Voie recherche : mémoire de recherche et séminaire méthodologique

*** FORMATION EN ALTERNANCE *** :

- Accompagnement en mission entreprise (tutorat pédagogique) – 12h TD

(Tutorat : 2 points d'étape minimum avec tuteur pédagogique/maître d'apprentissage – constitution et suivi du livret de l'alternant)

Méthodes et moyens pédagogiques : Pour une formation en présentiel, l'enseignement est adapté au nombre d'étudiants admis en Master. A côté des enseignements théoriques dispensés par les enseignants, l'intervention de professionnels permet une approche pratique et concrète des thématiques étudiées. L'étudiant a également un accès libre aux diverses ressources universitaires : salles informatiques, laboratoires de langues ou service commun de la documentation.

Equipe pédagogique : Elle est composée d'enseignants-chercheurs (maîtres de conférences, professeurs des universités...) et de professionnels.